

# Lettre aux parents

Madame, Monsieur

Une nouvelle fois, votre enfant n'aura pas classe le mardi 14 juin. Certains enseignants seront en grève en solidarité avec les salariés du public et du privé de France en lutte contre la Loi travail.

Malgré la durée de la mobilisation la loi n'a pas été retirée et le texte ne semble pas avoir évolué notablement surtout en ce qui concerne l'article 2 qui remet en cause les fondements même de notre législation du travail depuis l'après-guerre.

Nous serons donc toujours en grève aux côtés des jeunes, des salariés du privé et du public de France pour nous opposer, entre autres à :

- ✓ la facilité de licencier alors que le chômage fait rage;
- ✓ la remise en cause des 35 heures, avec des heures supplémentaires contraintes et quasiment pas majorées ;
- ✓ la possibilité d'accords d'entreprises bien moins favorables que les accords de branche inscrits dans le Code, à l'inverse d'aujourd'hui ;
- ✓ la mise à mal de la santé au travail.

En période de crise, une vraie réforme du droit du travail devrait s'engager sur une amélioration de l'offre de formation et des conditions de travail, afin de préserver la santé des salariés et de faire face à la situation économique et sociale dégradée et au chômage.

Malgré la longueur de cette épreuve de force, que nous déplorons également, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et votre compréhension.

Les enseignants grévistes de l'école